

Les horaires d'ouverture publique des bibliothèques

Dernière mise à jour : avril 2024

Une question centrale pour la fréquentation des bibliothèques

Rendre accessibles les collections et les espaces lorsque la population est disponible est une mission fondamentale des bibliothèques publiques. À ce titre, la définition des heures d'ouverture, jours et plages horaires, est un enjeu important pour l'organisation et la réussite du service. Elle influence :

- La fréquentation de la population
- La fréquentation des partenaires
- L'organisation interne du travail
- L'image et la visibilité de la bibliothèque à l'échelle du territoire

<u>Le choix des horaires de la bibliothèque est une décision politique</u> votée en conseil municipal ou intercommunal. Il convient de travailler étroitement avec les élus locaux à l'analyse et à la prise de décision.

Une fois définis, les heures d'ouverture doivent être scrupuleusement respectées afin d'éviter toute rupture de continuité du service public. <u>Les horaires sont clairement affichés et visibles</u> même quand la bibliothèque est fermée. En cas de modification, ils doivent faire l'objet d'une information à la population (affichage, site web, réseaux sociaux, presse locale...).

À noter que les temps d'accueils de groupe (école, assistante maternelle, association...) ne sont pas comptabilisés comme horaires d'ouverture publique.

Les horaires d'ouverture dans les Deux-Sèvres : préconisations

La convention de partenariat de lecture publique 2023-2028 entre le Département des Deux-Sèvres et les communes/EPCI bénéficiant des services de la MDDS définit un nombre d'heures d'ouverture minimum à respecter :

- 6h pour les bibliothèques de proximité
- 20h pour les bibliothèques structurantes (12h si celle-ci sont en réseau)

La MDDS préconise des plages fixes de 2h minimum dont au moins une ouverture le mercredi et/ou le samedi

Comment définir ses horaires d'ouverture ?

Il n'y a pas de modèle unique ! <u>Les horaires d'une bibliothèque s'adaptent au profil du territoire et de la population</u>. Démographie, rythme de vie et de travail, localisation géographique, choix politiques entrent en compte pour définir des horaires adaptés à la réalité de la vie locale et aux objectifs politiques.

<u>La priorité est d'identifier les groupes d'usagers les plus importants</u> (scolaires, seniors, actifs...), les partenaires potentiels et leurs besoins spécifiques afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments et d'adapter les horaires de l'établissement.



Connaître son territoire

Les questions à se poser...

- Quel est le profil de la population ? (âge, part des actifs, des retraités, profils des familles...)
- Quelles sont ses habitudes ? (Pratiques culturelles, modes de transports...)
- Quelles sont les spécificités du territoire ? (Situation géographique, maillage de transports, tissu associatif et culturel, partenaires potentiels...)
- Y'a-t-il d'autres services à la population à proximité de l'établissement ?

L'analyse des habitudes de la population locale peut avoir été traité par un service communal ou intercommunal. L'INSEE propose des dossiers complets sur la population d'un territoire : https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/2011101

Connaître les besoins de la population

Mener une enquête auprès des habitants permet de connaitre les besoins et leurs contraintes. Cette enquête peut prendre des formes variées. Les enquêtes générales, bien souvent mises en œuvre par des dépôts de formulaires dans les boites à lettres des habitants, donnent rarement des résultats probants. Les taux de retour sont souvent trop faibles (<5%) pour être pertinents.

Pour les plus petits établissements, il sera plus efficace de mener une enquête directement auprès de la population dans un cadre défini (association, école...) ou lors d'événements locaux.

Comment la bibliothèque peut-elle s'adapter?

Étudier les moyens mis à disposition

- Personnel: nombre d'agents, compétences, temps de travail, disponibilité... Il est important de noter le ratio <u>1h ouverture publique = 1h de travail interne</u>. En moyenne, pour 6h d'ouverture, l'équipe doit couvrir 12h de temps de travail hebdomadaire.
- Services aux publics permettant <u>une offre hors créneaux</u> (portage à domicile, boîte de retours, accès libre sécurisé, ressources numériques en ligne...)

Observer les usages

Il est vivement conseillé de se baser sur des mesures statistiques pour évaluer la fréquentation de la bibliothèque. Le ressenti des agents n'est pas suffisant. L'outil statistique est utilisé pour répondre à la question suivante : « Qui fréquente la bibliothèque sur les créneaux actuels ? »

Les indicateurs pertinents...

- Calculer le taux d'inscrits : Ce taux se calcule en divisant le nombre d'inscrits actifs / population totale. Les inscrits actifs ont emprunté au moins 1 document dans l'année en cours.
- Mesurer la fréquentation générale : les inscrits actifs + les fréquentants
 Les fréquentants sont les usagers qui ne sont pas inscrits mais qui utilisent le service (consultation, usages des locaux, participation aux animations...).
- Mesurer la fréquentation par créneaux
 - Par exemple : combien de personnes entrent dans la bibliothèque le samedi matin ?
- Estimer la typologie de fréquentants
 - Par exemple : combien d'adultes sont présents en moyenne le mercredi après-midi ?

Il est possible de mener une enquête sur place sur un temps donné (par exemple : 15 jours ou 1 mois) où l'on comptera scrupuleusement le nombre de passages ou le type de public.

À retenir...

- Les horaires d'ouverture sont l'élément central de l'accueil d'une bibliothèque. Il est recommandé qu'ils soient durables. En moyenne, 6 mois sont nécessaires pour que les usagers s'habituent aux modifications. Il est important de laisser du temps à l'expérimentation.
- Plus une bibliothèque est ouverte, plus elle attire du public. En cas de difficulté de fréquentation, il est plus intéressant d'ajuster ses horaires plutôt que les réduire.
- Si ouvrir plus peut générer des coûts supplémentaires, les études montrent un lien direct entre heures d'ouverture et fréquentation. Dans tous les cas, ouverte ou fermée, la bibliothèque génère des coûts de maintenance.